



CVDL

Avis de Course

Epreuve : REGATE DEPARTEMENTALE **Support / Classe :** 420
Grade : 5 B
Date : 6 MAI 2018
Lieu : DAMMARIÉ LES LYS
Autorité Organisatrice : CERCLE DE VOILE DE DAMMARIÉ LES LYS
2 rue des Etangs 77190 DAMMARIÉ LES LYS

1. La régata sera régie par :

- Les **Règles** telles que définies dans les **Règles de Course à la Voile 2017-2020**,
- Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables

2. Publicité : En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice

3. Admissibilité et Inscriptions :

1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **420**

2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur **licence FFVoile mention « COMPETITION » valide** et une autorisation parentale pour les mineurs,
- Si nécessaire l'autorisation de port de publicité,
- Le certificat de jauge ou de conformité.

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant initial de 1,5 million d'euros.

3. Droits à payer : sans objet

4. Programme :

- Confirmation des inscriptions **Le 6 MAI 2018 à partir de 9h30.**
- Signal d'avertissement de la première course à : **10 h 30**
- Nombre de course maximum : **5**
- Proclamation des résultats **ce même jour vers 17h00**

5. Jauge : sans objet

6. Instructions de Course :

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7 Responsabilité :

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Composition du Corps Arbitral :

Président du Comité de Course : **Jacques BARDECHE**

Président du Jury : **Liliane GEOFFROY**

Informations complémentaires : Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

➤ **Jacques BARDECHE**

☎ **06 81 07 91 92**

jacquesbardeche@gmail.com

ACCES



Autoroute A6 : SORTIE 12

Traverser PONTIERRY D607

Direction DAMMARIE LES LYS D142

Autoroute A5 : SORTIE MELUN

Direction GARE

Direction DAMMARIE LES LYS D372